

L'ABBATIALE DE SAINT-GILLES
extrait de "SAINT-GILLES"
de Jules Charles-Roux, 1911, pages 141 à 174



NDLR : Cette étude très complète n'étant que le fruit des connaissances de l'époque, 1911, peut comporter quelques erreurs ou manquements. Une étude scientifique récente sur la crypte devrait, prochainement, faire l'objet d'une publication. Sans dévoiler son contenu, nous pouvons déjà annoncer que les fondements anciens ne sont pas identiques à ceux de l'actuelle crypte.

L'ÉGLISE HAUTE

Nous sommes ainsi parvenus à l'église haute. Le chœur fut commencé au moment où l'on mettait des croisées d'ogives aux voûtes d'arêtes de la crypte, c'est-à-dire à la fin du XIIe siècle. On peut s'en rendre compte par le fragment de chapelle encore attenant à la Vis de Saint-Gilles. Le même procédé est employé de part et d'autre : pour recevoir la retombée des nervures de la voûte, on lance des pierres en biais. La décoration est d'ailleurs identique ; nous retrouvons à cet endroit « *des bâtons brisés* », semblables à ceux de la crypte. Il faut dire quelques mots du plan de ce chœur absolument anormal, à cette date, dans cette partie de la France. Il a pour particularité de présenter un déambulatoire pourvu de chapelles rayonnantes ; ce qui

s'explique, peut-être, par l'affluence des pèlerins exigeant de larges dégagements, ou par cette influence des architectes du Nord, déjà signalée. Il est certain que, si la partie de la nef voisine du portail avait été construite avant celui-ci, on n'aurait pas fait une pareille décoration devant des arcades inachevées. En outre, nous serons surpris d'apprendre que la nef et le chœur ne se rejoignaient pas encore à la fin du XIIIe siècle. En effet, une bulle de Clément IV reproche aux habitants ce monument inachevé, et elle accorde cent jours d'indulgence à ceux qui viendront en aide à la fabrique. Cet acte est de 1265, mais très peu d'années avant cette date, se place une curieuse convention passée entre Valentin de Mirabel « ouvrier » du monastère (c'est-à-dire intendant des constructions) et Martin de Lonay, maître maçon, habitant de Posquières, d'autre part. Celui-ci prend l'engagement « d'ordonner, deviser et diriger l'ouvrage », d'indiquer les achats à faire et de surveiller les travaux. Il recevra à la Pentecôte une somme fixe de cent sous tournois comme indemnité d'habillement; il touchera, en sus, deux sous par journée de travail, lorsqu'il les commencera avant midi. On lui donnera tous les jours la nourriture pour lui et pour son cheval, c'est-à-dire une double ration de moine. Les jours gras il mangera à la table des principaux officiers du chapitre (abbé, doyen, juge). Les jours maigres, il ira chercher à la cuisine une portion et demie de moine, ou, s'il préfère manger dehors, on lui fournira le pain et le vin et la valeur d'une portion de moine, c'est-à-dire trois deniers. Il semble ne pas être tenu de résider à Saint-Gilles en hiver, car il s'engage à venir en toute hâte au monastère, de la Saint-Michel à la Pentecôte, lorsque l'abbé ou l'ouvrier l'appelleront. Combien de temps durèrent ces travaux ? M. de Lasteyrie en interprétant, au sens littéral, une bulle de Saint-Gilles Clément IV, pense qu'ils se continuèrent jusqu'en 1268. C'est très possible, même si la bulle a un sens figuré, dans le passage où il est dit que l'abbé laisse disperser les pierres du sanctuaire. M. l'abbé Nicolas, par un ingénieux rapprochement avec les Lamentations de Jérémie, nous semble avoir prouvé que les pierres du sanctuaire ne sont pas autres que les moines eux-mêmes.

Sur les travaux opérés au XIVe siècle, nous n'avons aucun renseignement; c'est la grande nuit de la guerre de Cent Ans. Il faut attendre jusqu'à l'année 1412, pour retrouver un document se rapportant à l'histoire de cet édifice. Le 11 juin 1412, le moine Jean Melzey, « ouvrier » du monastère, donne sa procuration aux moines Antoine Folquier et Barthélemy Seguin pour recevoir 60 francs d'or, que l'évêque de Nîmes leur accorde pour la réparation du monastère, et pour entrer en possession des legs ayant le même objet.

En 1417, cependant, l'église n'était couverte qu'en partie et son clocher inachevé. Nous relevons ces détails dans une curieuse supplique, adressée par l'abbé de Saint-Gilles à l'empereur Sigismond de Luxembourg, alors au concile de Constance. Afin d'augmenter le nombre des pèlerins, l'empereur est prié de demander au pape une indulgence plénière pour tous ceux qui visiteront le tombeau du saint le jour de sa fête.

Nous allons de nouveau passer près d'un siècle sans retrouver aucun renseignement relatif à ce monument; dans cette période de troubles sans fin, il semble qu'on ait un peu vécu au jour le jour, sans oser fonder pour l'avenir des œuvres durables. L'église est toujours inachevée et le pape Jules II nous apprend, dans une bulle, qu'en 1506 les moines sont obligés de célébrer le service divin dans la crypte. Pour terminer l'église extérieure, il faudrait cent mille ducats, et les religieux ne sauraient les prélever sur leurs revenus, tous les jours amoindris.

Si l'église fut jamais terminée, c'est probablement sous le règne de François Ier ; en 1523, on restaura les voûtes ; en 1530, la charpente. C'est alors que se déchaînèrent les guerres de religion. Dans une autre partie de cet ouvrage, le lecteur trouvera le récit des événements tragiques dont Saint-Gilles devint le théâtre pendant cette période troublée. La malheureuse ville, prise et reprise tour à tour par les protestants et les catholiques, souffrit les pires maux. Le 22 septembre 1562, le monastère, incendié par les huguenots, vit ses voûtes hautes détruites. Mais plusieurs chapelles du chœur demeurèrent debout et le grand clocher resta intact. Un acte très curieux, conservé aux Archives du Gard, montre à quel degré de misère étaient tombés les pauvres moines. A la date du 2 octobre 1604, ils abandonnent la jouissance du grand clocher au sieur Chevalier, moyennant une rente annuelle de deux écus. A ce prix, le locataire pourra y disposer un pigeonier « pour tout le temps de sa vie ». Ainsi, la grande voix des cloches se taisait sur la ville encore toute meurtrie des guerres civiles, toute craintive devant l'avenir incertain ; le chapitre et la municipalité se disputent le monument. Le premier redoute, avec une grande prévoyance, une destruction complète de la tour si on la transforme en ouvrage militaire ; le 10 juin 1610, les chanoines décident qu'il convient de sommer les consuls de rendre les clefs au syndic du chapitre. Alors celui-ci « *fera abattre toutes les défenses et fortifications qui avoient esté faictes, aux fins que dorénavant aucune raison subsiste de se saisir dudict clocher* ». Toutefois les habitants, devant les méfaits commis par leurs adversaires, tournaient les yeux vers le seul monument solide qui pût leur servir de refuge ; ils présentèrent une requête à Mgr de Ventadour, gouverneur de la province de Languedoc, et celui-ci remit, en 1615, une ordonnance, décidant de fortifier l'église abbatiale et l'église de Saint-Martin, pour servir de retraite, en cas de besoin, aux habitants catholiques.

Ceux-ci n'avaient pas cependant perdu toute énergie; nous les voyons, en 1619, former une commission de notables, pour veiller au rétablissement de la grande église et diriger les travaux. Le 20 avril de cette même année, ils traitent avec M. Fulcrand Dagnac, fondateur de Nîmes, pour la refonte d'une cloche d'environ dix quintaux. La dépense est évaluée au prix de dix livres le quintal. On pourrait croire, d'après ces deux documents, que la vie religieuse et la vie paisible ne tarderaient pas à prendre leur cours accoutumé dans la petite ville. L'abbaye allait-elle être débarrassée des soldats ? Le Conseil d'État rendit, le 13 février 1621, un arrêt dans ce sens : le chapitre sera remis en possession de l'église, les fortifications seront rasées et les matériaux employés aux réparations. Comme il fallait tenir la balance

égale entre les deux partis, le sieur de Bertichère, capitaine protestant, sera remboursé des dépenses qu'il a faites pour ces fortifications et l'établissement de soldats sur les voûtes de l'église.

L'arrêt ne fut pas exécuté ; bien au contraire, car c'est le moment le plus terrible dans l'histoire de cet édifice : l'armée royale marchait contre les protestants ; ceux-ci ne voulurent point en se repliant, laisser tomber la citadelle improvisée aux mains des catholiques. Le 20 juillet 1622, le duc de Rohan prince de Léon et général des églises réformées de France, rendit une ordonnance en vertu de laquelle « le fort » de Saint-Gilles devait être démoli, le grand clocher et le vieux bâtiment de l'église « devaient être rasés à fleur de terre, en telle sorte qu'ils soient rendus inutiles à l'ennemi ». Aussitôt les démolisseurs se mirent à l'œuvre : ils minèrent le clocher qui entraîna dans sa chute une partie des constructions voisines ; mais l'approche de l'armée royale, en mettant les protestants en fuite, sauva le monument d'une destruction complète.

Nous avons la description de l'état lamentable où il avait été réduit par toutes ces violences. Le 6 août 1622, Jean Amiguet, « docteur ès droits, trésorier de Saint-Gilles, chargé d'enquêter à ce sujet par Me Simon Sauzet, lieutenant général en la Prévôté de Languedoc », parcourut ses ruines sous la conduite des témoins Dumas et Russac ; le procès-verbal, dans sa sécheresse administrative, est le plus saisissant des tableaux. Nous le transcrivons ici en rajeunissant quelque peu, l'orthographe fantaisiste du XVIIe siècle pour faciliter la lecture :

« Nous a été montré par ledit maître Russac, garde (du port de Saint-Gilles), comme on a sapé la tour et le grand clocher de la grande église dudit Saint-Gilles, lequel clocher, en tombant, a ouvert deux chapelles de ladite église et une partie des murailles maîtresses d'icelle. Pareillement on a sapé quatre piliers qui soutenaient les voûtes des couverts des chapelles de ladite église, lesquels piliers et voûtes en tombant sur la voûte de la plus basse église a enfoncé l'autre voûte de ladite basse église. Semblablement, ont les soldats de ladite garnison, avant que partir, rompu et démoli les murailles neuves qu'on y avait faites pour y célébrer le service divin, dérobé et emporté les retables et autres ornements qu'ils ont trouvés dans ladite église. Aussi (il) nous a fait montre d'autres petites chapelles joignant celle où on faisait le service divin, en laquelle était uni tombe où étaient les corps des feu sieurs Laurent et Damiguet, laquelle tombe on a rompue par devant et sorti les corps qui y étaient dedans, et iceux déchirés, nous ayant dit encore ledit maître Russac que les soldats de la garnison auraient pris l'épée, éperons et bottes qu'on aurait mis avec le corps dudit sieur Niguet (sic). Et de là sommes descendus à la basse église, là où ledit sieur de Russac nous a fait aussi voir une tombe où il a dit qu'avait été mis le corps de feu Me Jean Honnorat Vinau, chanoine audit Saint-Gilles, laquelle tombe aussi on a rompue par devant et sorti le corps d'icelui, tiré la robe d'icelui, et l'ayant séparée du corps a été déchirée, comme il nous a fait voir par diverses pièces qu'on a jetées par ladite église et d'illec nous sommes acheminés là où souloyt estre (étaient) les grands degrés de ladite église, par lesquels facilement, comme ledit

sieur de Russac nous a dit, pourraient monter trente hommes de front, tous lesquels degrés ont été démolis et rompus. Et nous a fait montre pareillement de quatre piliers de marbre qui - étaient dressés pour ornement à la porte de la grande église, qui sont maintenant abattus par terre, et là où avait été figurée et relevée en bosse (sculptée en relief) l'effigie de plusieurs saints avec l'histoire de la mort et passion de Notre-Seigneur, on a désigné iceux à mousquetades et autres coups tous apparents; et de là encore nous a accompagnés à la chapelle des pénitents blancs de la ville. Là on nous a fait voir qu'on a emporté les portes, rompu l'autel, brisé les retables et troncs, et fait des ordures dedans, et emporté aussi les treillis de fer qui y étaient, comme il est très apparent. »

Ce procès-verbal est confirmé par la déposition de Jean Dumas :

« L'église fut pillée jusqu'au saint ciboire, dans lequel reposait le Saint-Sacrement ; les soldats jouèrent aux cartes sur l'autel, p... dans le bénitier, tirèrent des mousquetades, et des coups de pique aux crucifix, abattirent toutes les croix qu'ils ont trouvées dedans ou autour de la ville. Ils ont rompu et brûlé les bières des morts, fait plusieurs processions profanes au mépris des gens d'Église et de la religion catholique, faisant croix de deux épées, les uns contrefaisant les prêtres servants, les autres les chanoines, désenterré jusqu'aux seize corps morts non encore consumés, joué ensuite de leurs carcasses et ossements, les dressant contre les murailles et, se servant d'eux pour blan (cible), leur tiraient des coups de mousquetades ou de pierres. »

Les sculptures du portail souffrirent plus des guerres religieuses que de la Révolution ; le grand perron primitif, aussi large que la façade elle-même, puisque trente hommes pouvaient le gravir de front, fut détruit à ce moment ; les colonnes voisines de la porte centrale, alors renversées, restèrent enfouies jusqu'en 1843, époque où M. Delmas, ingénieur, délégué de M. Questel, les retrouva et les replaça sur les deux stylobates de la porte principale.

Après de tels ravages, on ne peut être surpris de voir le chapitre décider, à la date du 22 mars 1623, que le service divin sera désormais célébré dans la petite église « où on le célébrait autrefois ». Il s'agit ici, sans doute, de la crypte plutôt que d'une autre paroisse.

Nous relevons, le 6 juillet 1627, une convention passée entre le chapitre et les habitants catholiques pour les réparations à faire à l'église, sans indication de la nature de ces travaux; mais en 1650 eut lieu une grande restauration. Dès le 21 février, les chanoines décident, sur la proposition du marquis de Calvisson, leur abbé, de vendre les ruines du clocher, afin de pouvoir faire recouvrir l'église avec le prix de cette vente. Une première adjudication des travaux de réfection eut lieu, le 20 avril 1650, en faveur des nommés Jean-Gabriel et Pierre Daudet, maîtres maçons de Lunel, et Jean Girardeau; charpentier de Marsillargues, pour le prix de 9.500 livres. L'abbé, le chapitre et la communauté d'habitants s'engageaient à payer chacun un tiers des dépenses. Pour l'ouverture du chantier, les ouvriers désignés ci-dessus reçoivent incontinent 3.000 livres « *en pistoles d'Espagne, écus blancs et autres*

bonnes monnaies ». Ils s'engageaient à démolir les escaliers d'accès (on avait dû, par suite, les rebâtir depuis 1622, époque où nous les avons vu détruire par les huguenots); ils élèveront à la place un perron central, ils referont la porte centrale « *en y mettant au milieu un piller et au-dessus pour couvert une pierre, ou en faisant servir les vieilles au cas où elles se trouveraient soutenir les arcs et murailles qui sont au-dessus de ladite porte* ». Le travail le plus important était d'abaisser les piliers de la nef jusqu'aux chapiteaux; on refit alors les grandes arcades pour leur donner la forme disgracieuse que nous voyons aujourd'hui (remarquons en passant qu'elles furent attribuées à Martin de Lonay par Quicherat). On ferma la nef, du côté de l'ouest, par cet horrible mur qui dépare la façade. Enfin, pour achever de déshonorer celle-ci, les deux portes latérales furent murées.

La réfection des voûtes n'avait pas dû être prévue dans le premier projet, puisque, le 11 août 1650, le chapitre députe le sieur du Piquet et d'autres chanoines au marquis de Calvisson pour lui demander que l'église soit non seulement recouverte, mais voûtée. Ce fut sans doute cette condition nouvelle qui nécessita, le 19 septembre, une seconde adjudication, s'élevant à 15.600 livres, aux mêmes entrepreneurs, Jean-Gabriel et Pierre Daudet. La communauté des habitants dut s'imposer pour payer sa part de cette nouvelle dépense ; un érudit local, M. Mazer, retrouva un document curieux à ce sujet. C'est l'avis favorable donné au projet de répartition par les commissaires en l'Assemblée des États du Languedoc (1651). La somme de 5.200 livres sera levée sur tous les habitants de Saint-Gilles, sans distinction de religion. Les travaux durent se poursuivre pendant trois ans et demi et ils devaient toucher à leur fin au printemps de 1654. Le 15 mars, en effet, de cette même année, les chanoines chargent le syndic du chapitre de faire placer une chaire et des bancs dans la nouvelle église pour l'inaugurer par une prédication le jour des Rameaux (c'est-à-dire le 19, puisqu'en 1654 Pâques était le 26 mars). Le syndic ne dut pas s'acquitter de cette mission avec beaucoup de soin, car, le 29 septembre 1654, nous voyons le sieur Daudet, charpentier, demander au chapitre des bois de charpente et des pierres pour construire la chaire et des fonts baptismaux. En ce même jour (29 septembre 1654), les chanoines décident la reconstruction des degrés de l'autel, « *si étroits que le célébrant ne pouvait s'y tenir ferme* ». Une autre pièce nous fournit la date des boiseries du chœur. Le 21 décembre 1654, les sieurs Antoine Dijon et Pierre Queyrard, maîtres menuisiers de Beaucaire, se chargent, au prix de 3000 livres, de faire les autels et les stalles de cette partie de l'église. L'ensemble des travaux était définitivement achevé le 21 août 1665, car c'est la date où Louis-Etienne et Jean Rigour, maître-maçons de Montpellier, vérifièrent et reçurent la nouvelle construction.

L'église haute se présentait dès lors sous la forme où nous la voyons aujourd'hui. Mais là crypte paraît avoir été à peu près abandonnée jusqu'au XVIIIe siècle. Le 5 décembre 1707, messire Charles de la Berchère, archevêque de Narbonne, se souvenant qu'il était abbé de Saint-Gilles (ce dont sans doute il ne s'inquiétait pas souvent, comme beaucoup d'autres riches bénéficiaires), vint à son abbaye et visita

l'église basse. Il invita les chanoines à la faire nettoyer et à rétablir la chapelle de Saint-Gilles. (Le sieur Jean Roman, maître maçon de la ville, se chargea d'enlever gratuitement toutes les terres, à la condition qu'elles lui seraient abandonnées. Il s'engagea à les passer au crible pour en retirer tous les ossements ; l'on devait ensuite déposer ceux-ci sous une dalle de l'église. Les chanoines suivirent, semble-t-il, le conseil de leur abbé et essayèrent quelques réparations, mais tous les habitants n'eurent pas sans doute le même désintéressement que le maître maçon Jean Roman, car des contestations s'élevèrent entre eux et le chapitre, en janvier 1711, au sujet du paiement des travaux.

Après un siècle de repos, l'église de Saint-Gilles devait connaître de nouveau les injures des hommes. Le 17 août 1791, le vieux chœur et la glacière furent vendus, comme biens nationaux, pour 5.325 livres, à M. Jean Gautier, notaire à Saint-Gilles. Bientôt commença la démolition et il n'en serait demeuré aucun vestige, si M. Michel, notaire lui aussi à Saint-Gilles, n'avait protesté avec force contre la destruction de la fameuse Vis, de Saint-Gilles si connue, comme nous l'avons vu précédemment, pour la taille habile de ses pierres, dans le monde des « *compagnons du tour de France* ». Enfin, en 1792, le curé constitutionnel de Saint-Gilles réclama lui-même la destruction des ornements qui, « *à l'intérieur, ou à l'extérieur de l'église, étaient les signes insupportables de la servitude passée, qui, en même temps qu'ils rappelaient l'odieux souvenir du régime féodal, déplaisaient infiniment aux yeux des amis de la liberté et de l'égalité* ».

Nous ne qualifierons pas la sottise de ces barbares ; heureusement la pierre, à laquelle les sculpteurs du moyen âge avaient confié leurs pieuses et charmantes conceptions, était solide. Ces criminels égarés ne purent disperser les bas-reliefs venus des âges lointains nous exprimer le génie, de leurs auteurs. Ils mutilèrent quelques statues et renversèrent plusieurs colonnes, mais il ne leur appartenait pas de supprimer le passé, dont on ne peut faire table rase !

Le 3 prairial an III de la République (22 mai 1795), les experts Pagès et Molimard, venus à Saint-Gilles pour constater l'état du monument, trouvèrent la toiture complètement dégradée : un grand nombre de pierres avaient été enlevées, les tableaux et les autels dispersés, tous les carreaux des fenêtres brisés.

L'édifice resta à peu près dans cet état d'abandon jusqu'au milieu du XIXe siècle. A ce moment tout ce qui avait trait au Moyen Âge commençait à intéresser le grand public : les romantiques, disciples en cela de Chateaubriand et du Génie du Christianisme, avaient créé un nouveau courant d'opinion. Le mot gothique n'était pas comme au XVIIIe siècle synonyme de barbare ; il impliquait désormais une signification d'élégance et de mystère. Regardez les premières éditions de leurs œuvres : les titres sont toujours en écriture gothique, de même leurs reliures imitent les dessins des anciens vitraux. Combien d'entre eux font des romans, des drames, des ouvrages historiques, sur le Moyen Âge ! Enfin, en 1842, nous possédions le régime le plus pacifique dont eussent joui nos pères depuis longtemps. Telles étaient les circonstances, lorsque l'on entreprit des travaux bien connus, grâce aux notes de

M. Delmas, ingénieur, mandataire de l'architecte Questel. Ces restaurations furent ordonnées par le ministre de l'Intérieur, le 18 février 1842, sur la proposition de l'archéologue Le Normand, et le devis dressé par Questel et approuvé par le baron de Jessaint, préfet du Gard, le 2 mai 1842. Après avoir mis à découvert les constructions encore existantes de l'ancien chœur, elles furent entourées d'une enceinte protectrice, rattachée à l'église actuelle ; on recueillit dans cet endroit tous les débris épars de l'ancien édifice et l'on clôtura soigneusement la Vis de Saint-Gilles pour la protéger contre de nouvelles dégradations.

Sur la façade, le petit perron circulaire de la porte centrale fut remplacé par un escalier droit, en pierre dure. Les portes latérales débouchées, on établit une grille de fer au bas du perron, pendant que le portail était dégagé des maisons qui l'enserraient et le déblaiement de la crypte commencé. Les expropriations de ces maisons retardèrent, jusqu'en 1844, l'achèvement de l'entreprise.

C'est de 1865 à 1867, pendant l'exercice de l'abbé Goulier, sous la direction de M. Révoil, que furent exécutés les derniers travaux par les sieurs Gabit et Moulinier, maçons à Saint-Gilles ; ils eurent pour objet le dégagement de la chapelle du tombeau située dans la crypte.

Voici notre analyse terminée; toutes les pierres de l'édifice ont été interrogées une à une pour leur demander le moment où elles furent placées ou sculptées. Que peut être le gain d'une telle étude ? Il n'est plus permis maintenant de considérer l'église de Saint-Gilles comme une œuvre figée dans l'immobilité de la mort ; elle se présente à nous en personne arrivée à l'âge avancé d'une vie pleine d'événements, et nous raconte les dures périodes traversées, depuis ce haut Moyen Âge, mystérieux et barbare, où elle était simplement une petite crypte ténébreuse, blottie contre le rocher. On l'a vue développer harmonieusement l'étendue de ses travées souterraines, lorsque de tous les points de la France et de l'Europe les pèlerins affluèrent en foules croyantes et généreuses. Puis à la fin du XIIe siècle, sortant de terre, elle élève joyeusement vers le ciel la sveltesse de ses voûtes d'ogives et offre aux baisers de la lumière tous les bijoux ciselés de sa façade. C'est la grande époque du Moyen Age, la période où quelques forces, le Pape, le Roi, l'Empereur, se partageaient le monde, et où régnait, dans les esprits, l'amour mystique de la Croix. Cette église était toute blanche et presque terminée, lorsque saint Louis conduisait vers l'Orient l'armée fervente des Croisés. Ceux-ci avant de s'embarquer vers l'inconnu, sur cette mer attirante, au delà de laquelle beaucoup peut-être se sentaient attendus par la mort, prièrent devant ces sculptures, alors dans tout l'éclat de leur jeunesse. Une colonne, près de la porte de droite, est couverte des traits qu'y gravèrent les pointes fines de leurs poignards. Ils allaient faire, en sens inverse, le voyage des Saintes-Maries-de-la-Mer, et avant de partir vers cette lointaine Jérusalem, ils durent- contempler, avec une émotion profonde, ce Calvaire figuré devant l'église remplie de mystère et d'ombre, où perçaient, de loin en loin, les lueurs vacillantes de quelques cierges.

Puis ce fut le long abandon, pendant les guerres anglaises, lorsque la France était si cruellement foulée que l'on ne savait plus où était la vraie capitale, à Paris ou à Bourges ; quel était le vrai roi, le roi anglais ou le roi fou. Dans cette longue nuit, un peu de lumière nous arrive du Nord, des champs de bataille où se déployait la claire bannière de Jeanne d'Arc. Au milieu de cette inquiétude universelle, où la vie du lendemain n'était jamais assurée, si quelques âmes s'échappèrent de l'affreuse réalité dans le mysticisme berceur, la plupart s'éloignèrent de Dieu, qui semblait les abandonner. Si on ajoute à cela la dissolvante mollesse goûtée par nos armées en Italie, on comprendra combien une crise religieuse était inévitable. Elle se produisit avec une violence farouche et qui ne put désarmer pendant un demi-siècle. Sur les murs de Saint-Gilles, les traces de cette rafale sont encore visibles, comme aussi celles de la foi médiévale, et, plus récentes, celles des atteintes des Jacobins.

En somme, tous les grands moments de notre histoire sont reflétés sur le monument, et, s'il a évolué, s'est développé comme une personne vivante, il a obéi, dans ses transformations, aux mêmes rythmes que la France elle-même, cette grande personne morale. Ce monument a jailli de notre sol, comme certaines fleurs rares, où l'on reconnaît bien une tige du pays, mais où les couleurs des pétales font songer à des grains de pollen étranger, apportés à cette tige par des vents venus de contrées lointaines.

Il se rattache à cette famille si riche des sculptures gallo-romaines retrouvées à chaque pas, en Languedoc et en Provence. Au temps de Constantin, Arles ne fut-elle pas une des capitales du monde latin, encore imbuë d'un certain Matérialisme tout païen ? On aime les formes nues, les draperies légères et plissées, les figures fortes et sensuelles, trop grosses souvent pour les corps. Aucune expression idéaliste dans ces yeux taillés à la manière antique. Les grandes statues de Saint-Gilles sont donc bien conformes à la tradition ; elles ne témoignent d'aucune influence septentrionale ; n'expliquons point, par une imitation d'œuvres du Nord, cette étrange particularité qu'elles nous montrent d'avoir les jambes croisées ; les admirables œuvres, conservées au Musée de Toulouse, nous prouvent que, dans cette singularité même, elles se révèlent encore méridionales. Si elles sont contemporaines des statues de Chartres ou du Mans, elles n'ont aucunement cette gracilité, cette spiritualité de formes fines.

Il nous faut reconnaître cependant une influence des œuvres bourguignonnes. Dans la riche province, que se disputèrent de tout temps de princières cupidités, le bien-être général et permanent fut une condition extrêmement favorable au développement d'une école artistique. Ajoutez à cela l'excellence d'une pierre abondante et vous aurez la raison d'être des somptueuses décorations qui sont une des caractéristiques de cette école romane. Les moines de Cluny portèrent à Saint-Gilles, avec la rigueur de leur règle, leurs habitudes de construction et de décoration, et peut-être même cette invention qui a daté un style : la croisée d'ogives. Ne nous étonnons pas que cette influence soit si marquée : elle devait suivre fatalement le cours du Rhône et s'est propagée à l'aide des voies naturelles.

Nous avons réservé celle de toutes ces influences qui rattache les œuvres de Saint-Gilles au passé le plus lointain, l'influence lombarde, attestée par les lions couchés sous les colonnes du portail central. Celle-ci, qui a son point de départ dans ces bas-reliefs assyriens où nous admirons une si grande connaissance et un si grand amour de la vie, s'est propagée comme la civilisation elle-même; elle est venue dans les riches plaines du Pô, apportée peut-être par les vaisseaux vénitiens qui sillonnaient la Méditerranée et la parcouraient du vol de leurs grandes voiles latines, comme des oiseaux de proie aux ailes puissantes. Ces lions couchés représentent à Saint-Gilles la plus ancienne esthétique, comme la frise synthétise l'esthétique romaine, comme les statues de Brunus symbolisent l'esthétique de notre Midi. Devant le monument qui nous ramène aux œuvres les plus lointaines de notre architecture, nous répéterons volontiers le jugement formulé par Mérimée à la vue de cette façade : elle est un véritable monde elle-même.

Notre travail était à l'impression lorsque nous avons eu connaissance de l'étude publiée par M. L.-H. Labande sur Saint-Gilles (église abbatiale), à propos du Congrès archéologique d'Avignon, en 1909.

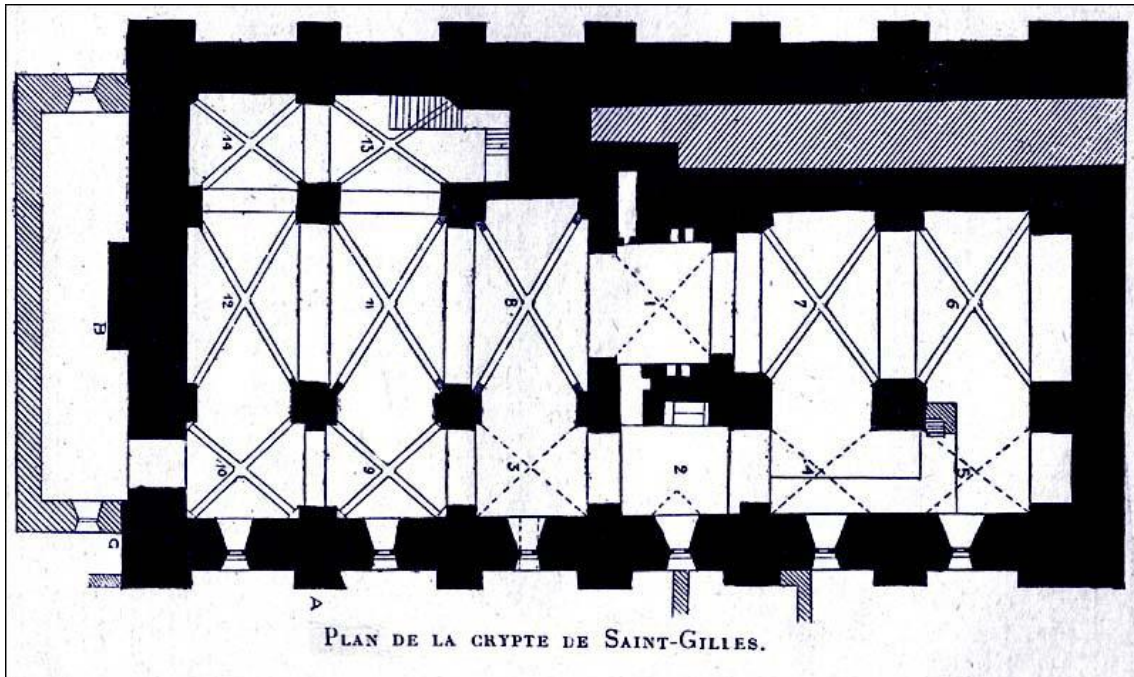
M. Labande dont personne plus que nous n'apprécie la compétence, exprime une opinion nouvelle et différente de celles énoncées par MM. de Lasteyrie et Marignan, ainsi que du jugement timidement émis par nous-mêmes. Nous ne saurions mieux faire que de donner ici un extrait de cette étude :

« La tombe de saint Gilles, gardée par des religieux bénédictins, était, au XI^e et XII^e siècles, le but de très nombreux pèlerinages et jouissait d'une grande célébrité. Le pape Urbain II vint y faire ses dévotions, le 1^{er} septembre 1095 ; il vit les moines préoccupés de la construction d'une nouvelle basilique rendue nécessaire par l'affluence des foules. Il y retourna, en juillet 1096, et consacra au Dieu tout-puissant l'autel de cette église. Selon plusieurs historiens, l'autel en question aurait été dans la crypte actuelle de Saint-Gilles ; celle-ci aurait donc été alors sinon achevée, du moins fort avancée. Cette assertion n'est pas justifiée.

En effet, une inscription, qui se lit sur une des pierres d'angle du second contrefort méridional de l'église, témoigne expressément que la basilique (hoc templum) fut commencée de bâtir en 1116, le lundi de Pâques. Comme M. de Lasteyrie l'a bien remarqué, elle est placée au cœur même des maçonneries de la crypte ; par conséquent, elle s'applique à cette dernière construction et non à l'église supérieure comme on l'avait cru.

« Les travaux ont donc débuté en 1116; l'examen minutieux de l'église et de la crypte montre qu'à cette date on n'avait pas du tout l'intention de bâtir un monument comme celui qui existe actuellement. Pour s'en rendre compte, il faut d'abord observer les dispositions auxquelles on s'est arrêté en dernier ressort. L'église abbatiale de Saint-Gilles comprend une église supérieure et une crypte. La première, dont le magnifique portail a une renommée universelle possédait, avant sa démolition partielle pendant les guerres de religion, une nef avec bas côtés, un transept avec déambulatoire et chapelles rayonnantes. La crypte s'étend au-dessous des six travées au collatéral

nord. Air centre,, dans la travée n° 1 du plan, est le tombeau de Saint-Gilles, retrouvé dans des fouilles opérées en 1865; une inscription qui se lit sur le couvercle a permis de l'identifier. Il est vrai que cette inscription ne peut pas être du VIIIe siècle; mais le sarcophage était, au moment de sa découverte, au milieu de murs en grandes assises de pierre de taille, enfouis sous un remblai ancien, qui constituaient une vraie confession. Ces vestiges seraient, dit-on, les restes d'une construction bien plus ancienne que la basilique dont Urbain II consacrait l'autel en 1096 et dont la travée en question aurait fait partie.



La numérotation de ce plan n'est pas conforme à la description ci-dessous.

Cette dernière, avec sa voûte d'arêtes appliquée probablement après coup, aurait donc existé avant 1116. Les murs latéraux en sont extrêmement épais et percés d'ouvertures plus ou moins développées. Les autres travées auraient été- édifiées à partir de 1116 et couvertes tout d'abord d'une voûte d'arêtes, excepté celle qui est numérotée 2 sur le plan et qui a une voûte en berceau. Le constructeur avait commencé par l'est ; il avait presque achevé la crypte et n'avait plus à voûter que les deux dernières travées de la galerie médiane (nos 11 et 12) et les deux travées correspondantes des collatéraux, lorsqu'il eut l'idée d'employer les croisées d'ogives ; il en mit aux travées en cours de construction et remania les travées 6, 7 et 8 déjà achevées ; il fit porter leur voûte par de nouvelles ogives, dont les sommiers reposent sur des pierres relancées en biais dans les angles. Cette opération était grandement avancée, sinon terminée, vers 1140, car, dans le mur occidental de la crypte, sont encastrées plusieurs inscriptions qui prouvent que l'on enterrait alors en avant de l'église, ce que l'on n'aurait pu faire si la partie attenante de la crypte avait encore en construction et si la place avait encore été encombrée de matériaux. Deux de ces

épitaphes sont datées. Elles sont de 1142 Il est surprenant, à vrai dire, que les ogives, à moulurations si élégantes (les unes sont décorées de triangles opposés, taillés en creux ; d'autres sont bordées d'oves), ou d'un profil si compliqué (tores et gorges diversement combinés, séparés par des filets ou bandeaux), appartiennent à une date aussi reculée : on a répondu à cette objection en disant qu'il faut sans doute en faire honneur à quelque artiste bourguignon envoyé à Saint-Gilles par l'abbaye de Cluny. Telle est l'opinion de M. de Lasteyrie.

La réalité semble avoir été complètement différente. Tous les piliers de la crypte sans exception étaient primitivement carrés ; ils montaient droit et ne supportaient d'abord aucune voûte, du moins à cette hauteur. Tous ont été remaniés, même ceux de la travée n° 1, lorsqu'on a voulu établir les voûtes. De plus, les voûtes d'arêtes et les voûtes sur croisées d'ogives ont été établies en même temps ; il n'y a pas de solution de continuité là où les secondes rencontrent les premières. Il est donc impossible d'admettre qu'un système ait été substitué à l'autre après coup. Le mur occidental de la crypte ne montre pas de trace de reprise dans la travée sud, aussi les ogives reposent-elles sur des consoles ajoutées dans les angles ; mais dans la travée médiane et dans celle du Nord, il a été élevé en deux fois. C'est lorsqu'on a bâti la partie supérieure qu'on a ménagé dans la construction la place des ogives prévues. Le mur du collatéral nord a été édifié lui aussi en deux ou trois fois. Les inscriptions de 1142 qu'on a signalées sur la paroi occidentale, à l'extérieur de la crypte, se trouvent toutes dans la partie primitive. Elles prouvent bien qu'on enterrait alors au-devant de l'église, mais comme elles ont été cachées lorsqu'on a établi la voûte en quart de cercle qui supporte les degrés de l'escalier jusqu'à la plate-forme du portail (cette voûte a été rebâtie en 1843 ; on a retrouvé les témoins de celle qui avait existé jadis), il est certain qu'elles avaient été gravées avant la construction de l'escalier. Mais ce dernier a toujours été nécessaire pour arriver dans l'église supérieure. Conclusion : la paroi occidentale de la crypte a été relevée, les voûtes en berceau, d'arêtes ou sur croisées d'ogives ont été édifiées ; le plancher de l'église supérieure n'a lui-même été établi que postérieurement à 1142.

Il est à remarquer, d'autre part, que le sol de la crypte, si l'on fait abstraction du relèvement amené par les siècles dans toutes les villes, était pour ainsi dire de niveau avec le sol extérieur au sud et à l'ouest. Actuellement, il ne faut monter que deux ou trois marches pour sortir de la crypte au sud. Il y a lieu enfin d'observer que le mur latéral du sud servant pour la crypte et l'église supérieure a été monté en une seule fois ; que son appareil est semblable à celui que l'on voit des piles primitives dans la crypte ; que la pile entre les travées 8, 11 et 13 de la crypte, la seule que l'on puisse vérifier ainsi, parce qu'elle se trouve à côté de l'escalier, a été élargie au-dessous du sol de l'église supérieure, justement pour lui permettre de recevoir la retombée des nervures de la voûte de cette église.

De ces différentes constatations, il est permis d'affirmer que, de 1119 à 1142, on avait bien bâti le mur latéral du sud, la partie inférieure des murs de l'Ouest et du Nord, plus les piles à section carrée séparatives des travées, mais on n'avait encore

pris aucune disposition pour la voûte de la crypte ; peut-être même n'avait-on pas adopté le plan de deux édifices superposés et ne prévoyait-on encore qu'une seule église, où l'on serait entré de plain-pied du dehors.

La crypte est peut-être contemporaine du chœur de l'église supérieure. M. de Lasteyrie a reconnu que dans la première chapelle au nord de ce chœur - il faut ajouter que le même fait se remarque dans le bas côté de la travée précédente, on n'avait pas prévu de voûte sur croisées d'ogives ; on se ravisa ensuite et on relança dans les angles des espaces à couvrir, des pierres posées de biais, comme on en voit dans la crypte. Or, ces ogives sont exactement décorées comme celles de la crypte. Selon le savant archéologue, le chœur fut commencé dans le troisième quart .du XIIe siècle. Les ogives, placées après coup dans cette bâtisse, doivent donc être attribuées à une époque un peu plus récente. C'est à ce temps-là (vers 1175-1200) qu'il est nécessaire de rapporter l'établissement des voûtes de la crypte et, par conséquent, du dallage de l'église supérieure. Les travaux étaient accomplis lorsqu'en 1209, sur l'ordre du pape Innocent III, on transféra près du tombeau de saint Gilles la sépulture de son légat, Pierre de Castelnau, assassiné par les Albigeois, et lorsqu'au concile de Saint-Gilles (18 juin 1209) le comte de Toulouse, Raimond VI; après son humiliation publique, pressé par la foule dans la basilique, fut obligé de descendre *in inferiora ecclesie* pour sortir.

Faut-il préciser davantage ? Cela ne paraît pas nécessaire. Il appartiendra d'ailleurs au Congrès de vérifier les observations précédentes et de les compléter dans la mesure du possible. La conséquence de tout ce qui précède est qu'il n'est plus possible d'accepter pour l'église supérieure les dates qui avaient été données. De plus, il semble excessif de s'autoriser du témoignage du chroniqueur Pierre de Vaux-Cernay, rapportant que Raymond VI de Toulouse fut amené devant les prélats du concile de Saint-Gilles *ante fores ecclesie* pour affirmer qu'à cette date le portail existait exactement comme maintenant. L'église avait des portes, cela va sans dire ; rien ne prouve que c'étaient celles d'aujourd'hui. Faute de documents bien certains, on se trouve donc dans un réel embarras pour fixer une chronologie sérieusement établie.

La remarque, qui a déjà été faite, de la ressemblance exacte des ogives relancées dans le bas côté précédant le déambulatoire et les chapelles rectangulaires du chœur avec celles de la crypte, amène à supposer que les travaux dans le chœur débutèrent avant ceux de la nef actuelle. Il est d'un plan extrêmement savant et compliqué, par conséquent il ne semble pas qu'il ait pu être commencé, ainsi que l'a reconnu M. de Lasteyrie, avant le troisième quart du XIIe siècle. Ensuite, de 1179 environ à 1209, on aurait entrepris la nef au-dessus de la crypte. La construction fut menée très lentement ; le 6 septembre 1261, l'abbé et les religieux passaient un contrat avec l'architecte Martin de Launay pour la continuer. Puis, le 20 novembre 1265, le pape Clément IV, originaire de Saint-Gilles, déplorant qu'un monument aussi somptueux restât inachevé, accordait cent jours d'indulgence aux fidèles qui contribueraient à son édification. Ce n'est guère que dans la première moitié du XIVe

siècle que le raccord en maçonnerie entre la nef et le sanctuaire fut un fait accompli ; les chapiteaux à trois rangs de feuillages, qui se remarquent à la dernière travée de la nef, en donnent la preuve formelle. Mieux que cela même : en 1417, l'église n'était pas encore terminée ; les revenus de l'abbaye, ne suffisant plus à entretenir le toit des parties couvertes, étaient loin de permettre la continuation de cette toiture et l'achèvement du clocher. Elle ne l'était pas encore en 1506 ; cependant, elle était entièrement couverte lorsque les guerres de religion furent la cause de désastres irréparables.

Le 22 septembre 1562, l'abbaye fut incendiée et les dégâts devinrent tels, qu'en 1610 on constata que toutes les voûtes hautes de l'église étaient rompues, sinon en certaines chapelles qui sont du côté du levant ; le clocher, édifié au sud, avait résisté, mais avait perdu son couronnement. Malgré cela, la basilique fut transformée en citadelle par les protestants. Le 20 juillet 1622, pour l'empêcher de servir aux catholiques, le duc de Rohan donna l'ordre de la raser. L'approche de l'armée royale empêcha la démolition complète.

En 1650, les religieux commencèrent les restaurations et donnèrent le prix fait d'une reconstruction qui fut achevée cinq ans après ; ils utilisèrent les piles et les murs des six premières travées de la nef et formèrent le vaisseau qui existe encore à l'heure actuelle. Le chœur avait été réparé aussi, mais les révolutionnaires de 1791 le jetèrent à bas, ne laissant debout que la fameuse Vis regardée comme un chef-d'œuvre que tout maître ès pierres doit connaître. Le portail fut encore odieusement mutilé à cette époque. Heureusement, il resta debout.

Le XIXe siècle eut à consolider et restaurer tout ce qui pouvait être sauvé ; on eut même l'heureuse idée de dégager des ruines le soubassement de l'ancien chœur et d'installer dans cette partie comme une espèce de musée en plein air.

Avant l'arrivée des protestants, l'église de Saint-Gilles comprenait donc une nef de six travées avec bas-côtés juste au-dessus de la crypte, un transept avec deux portes au nord et au sud, une dernière travée de même largeur, enfin une abside en fer à cheval ouverte par sept grandes arcades et entourée d'un déambulatoire avec autant de chapelles rayonnantes. La première et la dernière de ces chapelles avaient leur abside tournée vers l'est et précédée d'une travée rectangulaire ; les deux voisines et celle du fond dans l'axe de l'église étaient de plus grandes dimensions que les deux autres et leurs murs extérieurs étaient pourvus de contreforts. Le chœur de Saint-Gilles ainsi bâti était unique dans toute cette région de la France. L'escalier tournant, avec sa voûte annuaire supportant les marches jusqu'au-dessus de la voûte du bas-côté, avait été pratiqué dans le mur septentrional, à l'entrée du déambulatoire. C'est la fameuse Vis de Saint-Gilles.

Grâce à la conservation de ce fragment de l'édifice, on peut reconnaître l'existence des croisées d'ogives dans le plan primitif, admirer la perfection de l'appareil chargé de marques de tâcherons (ce sont bien celles qu'on relève dans les monuments de 1140 à 1175), la science du constructeur, l'habileté de l'ornemaniste et du sculpteur. Tout le décor est porté sur des parties qui ont des marques de tâcherons beaucoup

plus rares, qui, par conséquent, ont été bâties plus tard, lorsqu'on imagina les croisées d'ogives non prévues au début. Par conséquent, il appartient très probablement à une époque assez rapprochée de la fin du me siècle. Il consiste dans les feuilles d'acanthé et anges à mi-corps aux chapiteaux des colonnes servant de pieds-droits aux doubleaux ; la bordure d'oves du doubleau du bas-côté; la mouluration déjà signalée des ogives ; les acanthes à extrémité retombante et la grecque de la corniche du bas côté, que supportent des modillons à figures ou à feuilles ; les deux bandeaux séparés par un rang de perles, les denticules, perles, oves, entourant l'oculus de cette même travée, etc. L'église actuelle est logée tout entière dans l'ancienne nef et ses bas-côtés. Elle en a gardé les murs latéraux et les piles de sections carrées, cantonnée des demi-colonnes, élevées sur un socle commun, qui recevaient la retombée des doubleaux et des grandes arcades. La base de ces supports se compose de tores séparés par des gorges ; elle possède des griffes, comme d'ailleurs celle de toutes les colonnes du chœur. On n'a conservé que les chapiteaux recevant les sommiers des grandes arcades ; ils sont décorés de magnifiques acanthes largement traitées et de volutes dans les angles.

L'église moderne, quoique réédifiée de 1650 à 1655, a cependant toutes ses voûtes sur croisées d'ogives. Les constructeurs méridionaux ont été aussi longs à abandonner les procédés gothiques qu'ils l'avaient été à les accepter.

La théorie de M. Labande parviendra-t-elle à concilier les opinions des savants. Dans notre modeste sphère, qu'il nous soit permis de regretter de l'avoir connue trop tardivement pour l'étudier et la discuter, ce que nous nous promettons de faire prochainement.

Le Trésor, le Mobilier et l'Église abbatiale.

Il est bien difficile aujourd'hui de se faire une idée des richesses possédées jadis par l'abbaye : il n'en reste plus guère que l'armoire où l'on mettait les objets les plus précieux. Elle est dans la sacristie, creusée dans l'épaisseur du mur et fermée par une porte de fer, dont M. le curé nous a montré la curieuse serrure et la belle clef de fer forgé, tout en regrettant, comme un bon pasteur chérissant sa paroisse, de ne plus pouvoir donner à ses cérémonies l'éclat somptueux des fêtes d'autrefois. Relevons ici toutes les œuvres d'art, reliquaires, etc., dont nous avons rencontré des mentions au cours de nos recherches, afin que, si jamais un collectionneur était assez heureux pour retrouver l'une d'elles, il lui fût possible de l'identifier.

Le plus ancien document relatif à ce sujet est un inventaire du 26 février 1362. On conservait à ce moment, au trésor de l'abbaye, un bras de saint Gilles, la pierre de l'autel sur lequel il célébrait la messe (celle-ci se trouverait, dit-on, dans la chapelle du tombeau), deux reliquaires en émaux de Limoges, un calice d'or pur de Bohême et une statue de saint Antoine en vermeil. Ce calice est-il celui donné par Clément IV et auquel il est fait allusion dans des actes postérieurs ?

Dans presque tous les lieux de pèlerinage, le principal objet d'art est la châsse contenant les reliques du saint. Nous sommes surpris de ne pas en trouver une à Saint-Gilles avant le XVe siècle. Le 29 décembre 1423, les moines donnèrent leur procuration au doyen Jacques et à l'infirmier Elzias et leur confièrent la mission d'emprunter, au nom du monastère, 400 moutons d'or pour faire la châsse de saint Gilles. Un accord passé entre l'abbé Antoine et les religieux, à quelque temps de là, nous apprend quelle forme reçut le reliquaire : On mettra en vente le calice d'or donné *jadis par le pape Clément IV et ,maintenant brisé; avec le prix de vente on fera façonner une tête d'argent doré pour renfermer les reliques du fondateur; il sera fait deux clefs pour cette châsse, dont une pour l'abbé et une pour les moines : les dons faits par les fidèles à ce sujet seront partagés en trois parties : l'une pour l'abbé, l'autre pour les religieux, la troisième pour le vestiaire (1er août 1423).

Pour stimuler la générosité des donateurs, l'évêque de Nîmes, Nicolas Hubert, accorda, en 1424, quarante jours d'indulgence à ceux dont les aumônes contribueront à cette œuvre.

Nous retrouvons cet ouvrage d'orfèvrerie en 1560, entre les mains des chanoines Guillaume Bellon et Guillaume de Cubières. Le 1er septembre, ceux-ci le rendent au chapitre, pour le montrer au peuple, lors des grandes fêtes. La tête est intacte avec sa pierrerie où l'on signale une agate, et sa mitre en deux parties. Le 25 septembre, les mêmes rendent le bras de saint Gilles et la Custode (qui était en plusieurs morceaux). Le trésorier, Jean Portal, remet aussi le bras de saint Georges qu'il détenait, et on place tout cela dans la grande armoire dont nous avons parlé.

En 1562, l'abbé n'était plus le plus puissant personnage de Saint-Gilles, il devait se soumettre aux ordres du consistoire de Nîmes et son représentant, le capiscol G. Bellon, dut remettre aux membres de ce consistoire la châsse de saint Gilles en argent, une pièce du bras ayant une grosse pierre cristalline et sept autres petites pierres à l'entour, une custode en quatre morceaux et d'autres objets précieux, l'ensemble pesant vingt-cinq livres et demie d'argent. Les protestants de Nîmes, pour se saisir de tout cela, avaient arrêtés Guillaume Bellon à Nîmes et ne lui rendirent la liberté que lorsque Michel Bellon, frère du chanoine, eut apporté ces œuvres d'art aux mandataires du consistoire (29 août 1562). Ceux-ci, nommés Jacques Arnaud et Bernardin Payan, les remirent à noble Jacques de Lageret, seigneur de Caissargues. Il y avait plusieurs bras, et il faut remarquer, en effet, la facilité avec laquelle s'augmentent, au cours des âges, les corps des martyrs et des saints vénérés, au lieu d'être diminués. Il n'est pas rare d'avoir, pour un seul, trois ou quatre mâchoires, sur lesquelles les érudits discutent gravement, pour trouver la bonne. Ici, tous ces pieux débris sont déterminés avec beaucoup de soin : Une main ayant quatre doigts seulement, sans le pouce sive le gros doigt..., la moitié d'un bras ayant sa main, sans aucune pierre ni garniture.

Dès 1570, le chapitre les demandait au consistoire... Il les réclamait encore le 7 janvier 1636 et de nouveau en 1683. Le 4 mai de cette même année, le consistoire, ne pouvant plus représenter ces reliques, s'engagea à payer au chapitre une somme

de 460 livres à titre d'indemnité et de transaction. Perdant alors la trace de ces reliquaires, nous terminons forcément ici leur histoire.

'Au milieu même des troubles religieux, il fut bien difficile de reconstituer une collection de vases sacrés; cependant les princes étrangers n'oubliaient pas Saint-Gilles : en octobre 1619, on voit l'un d'eux envoyer 40 ducats d'or au chapitre pour acheter un calice. Mais, après avoir souffert des pillages à main armée, la malheureuse église connut les vols clandestins : le 19 juin 1671, furent dérobés les vases sacrés; le 3 avril 1784, des voleurs percèrent la muraille du vieux chœur et emportèrent sept calices, un ciboire, la croix processionnelle, une autre petite croix, le bénitier, l'encensoir, le goupillon et la masse du bedeau. C'est sans doute pour compenser ce vol que le chanoine

Séguier légua, en 1785, 5.000 livres au chapitre, sur lesquelles on destina 1.512 livres 10 sous à l'achat d'un ostensor. Naturellement, la Révolution dispersa tout ce que l'église pouvait contenir de précieux à la fin du XVIIIe siècle.

Les orgues sont une des parties les plus importantes du mobilier d'une église ; diverses pièces conservées aux Archives du Gard permettent de reconstituer l'histoire de celles de Saint-Gilles. Il en existait déjà depuis longtemps, en 1654, puisque, le 20 avril de cette année, le sieur Louis Torigny propose de les restaurer, pour le prix de 7.500 livres. Le chapitre fit mettre ce travail aux enchères. Le 3 septembre 1704, le sieur Charles Boisselin, facteur d'orgues à Avignon, fut chargé de les réparer à nouveau, pour le prix de 5.000 livres, et leur réception eut lieu le 7 décembre 1705. Le maître maçon Fabre construisit à cette occasion une voûte au-dessus d'elles pour le prix de 250 livres.

Nous signalerons enfin, comme parfaitement daté, un tableau conservé encore aujourd'hui dans l'église supérieure. Il représente la Vierge donnant un rosaire à saint Dominique à genoux devant elle. Il fut offert, en septembre 1656, par Fr. Etienne Dethon, des Frères mineurs de Tarascon, lorsqu'il fonda, à cette époque, une confrérie du rosaire dans notre petite ville.

-oOo-